L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Horoscope: 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI, 13 SEPTEMBRE 1890.

PETITES ANNONCES.

UN monsieur nouvellement arrivé en cette ville désire une chambre bien meublée, avec pension dans une famille française respectable. S'adresser: Stranger, care of Daily States office. 13sept—1f

ON DEMANDE.

PENSION demandée par un monsieur, son épouse et une dame seule à partir du 1er octobre, dans une famille demeurant au beau coin de la rue du Canal. Aussi, une chambre non meublée pour en faire une bibliothèque. Références demandées. S'adresser "Assurance," à la Poste, Boîte 756 ou 625. 13 août—1 mois

A VENDRE.

MANIVIQUES Vaches laitières Créoles: S'adresser, H. Mahnert, 378 Magazine. 7 sept—1m

A VENDRE — Propriété et terrain rue Royale 233 à 239; cette propriété rapporte net mille 60x95. S'adresser à Aug. Hoard, 20 Carondelet. 10août—1f

A LOUER.

A LOUER de suite, Résidence 60 Avenue Esplanade. S'adresser Traders Bank. 4 sept—1f

NOUVEAUX 2 Magasins Bourgogne—Nord Peters, entre le Bazar et le marché aux légumes. Sadr. seer à Hoey & O'Connor, 17 rue Carondelet. 26 juin 1f

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Jules Janvry vs. Nicholas Gasper.

DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLEANS, No 13,764.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. Charles H. Levillenette, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je vendrai à l'encan, dans la Rotonde de l'Hôtel de Ville, sur St-Charles, entre les rues Commune et Gravier; dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 me jour d'octobre 1890, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ancienne Ward Peter, Poydras et Perdido, désigné comme lot No 8 sur un plan dressé par V. Edgecombe, en date du 12 février 1847 et déposé pour référence en l'étude de T. Guyol, notaire en cette ville. Le dit lot mesurant, au pied mitoyen, 26 pieds de face à la rue Liberté, sur 127 pieds 1 pouce 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, ayant 27 pieds 1 pouce 4 lignes de largeur, acquis par lui, comme suit: un tiers par hérit. de feue Annie Smith, d'après un jugement de la Cour Civile de l'Etat, en date du 7 janvier 1890, enregistré au Bureau des Aliénations, livre 133, folio 264, et les deux autres tiers par achat de ses co-héritiers par vente passée devant Wilson, notaire, le 21 mai 1890, enregistrée au Bureau des Aliénations, livre 134, folio 534.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. 5 sept—5 11 16

James Toole, individuellement et comme ayant sous son curatelle et en possession les biens appartenant de sa femme, vs. Alfred Chittend-n.

PREMIERE COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans—No 18 307.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Robert H. Marr, Jr., juge de la Quatrième Cour de Cité, siégeant à la place de l'Hon. H. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, absent en congé, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux, No 2924 rue Dryades, entre les rues Calliope et Delord, LUNDI, 15 septembre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, d'après inventaire enregistré dans mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. FARRENTELLI,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. 9 sept—9 15

Sohn Blank vs Hans W. Bergt.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLEANS, No 17,706.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. Robt H. Marr, Jr., juge de la Quatrième Cour de Cité, siégeant à la place de l'Hon. H. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, absent en congé, je procéderai à la vente publique, sur les lieux, No 73 et 74 rue St-Charles, le MARDI, 30me jour de septembre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

UN CERTAIN MORCEAU OU PORTION DE TERRE, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes privilèges et servitudes y appartenant, situé dans le District de cette ville, dans l'ancienne Ward Lafayette, désigné par le numéro neuf (9) sur le plan de Moliveau, Clark, Thalinow et Bouny, en date du 25 juillet 1871, et 33 pieds de face à la rue Jonathan, sur 81 pieds 10 pouces et 7 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. FARRENTELLI,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. 29 août—2sept 5 12 19 26 30.

AVIS AUX CREANCIERS.

Succession de Olga Bohler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 32,811.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Catherine Wirth, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément à un tel compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

13 sept—12 17 21

Succession de Mme Louise M. Babad, in solido.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLEANS, No 17,583.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. P. Marr, Jr., juge de la Deuxième Cour de Cité, siégeant à la place de l'Hon. H. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, MARDI, 16 septembre 1890, à midi, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre Barracks et Bienville, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de groceries, en gros et en détail, en lots et numérotés, d'après inventaire enregistré dans mon bureau. 13sept—1f

M. FARRENTELLI,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. 5 sept—5 11 16

James Toole, individuellement et comme ayant sous son curatelle et en possession les biens appartenant de sa femme, vs. Alfred Chittend-n.

PREMIERE COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans—No 18 307.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Robert H. Marr, Jr., juge de la Quatrième Cour de Cité, siégeant à la place de l'Hon. H. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, absent en congé, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux, No 2924 rue Dryades, entre les rues Calliope et Delord, LUNDI, 15 septembre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, d'après inventaire enregistré dans mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. FARRENTELLI,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. 9 sept—9 15 22

Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans.

Sept—9 16 23 30 oct 7 14

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Mme Louise Adélaïde Cannon et ale.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 30,868.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74, rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 octobre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 8 de la rue Palmyre, et tous les droits, passage, privilèges, etc., y appartenant, en quelque sorte, situé dans le District de cette ville, désigné par le No 28 du carré d'Ist No 21, borné par la rue Claiborne, Palmyre, Derbigny et Gasquet, et devant Jackson, selon un plan de Joseph Pilié, voyer de la 2me municipalité, en date du 1er mai 1840, et déposé en l'étude de D. L. McCaffancion notaire en cette ville; le dit terrain mesurant au pied anglais, vingt-cinq pieds de façade sur la rue Palmyre, sur une profondeur de cent-six pieds sept pouces entre lignes parallèles. Ensemble avec 50 actions du fonds-capital de la Banque des Citoyens, en nantissement et attachées à la dite propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
18 août—16 25—sept 1 8 15 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Citoyens Bank of Louisiana vs. L. Melle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,750.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 20 septembre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans la banque, à savoir: la somme de trois mille six cents dollars et l'acquérant assumera toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque des Citoyens d'après sa charte et ses lois et la balance s'il y en a du prix d'adjudication, comptant.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
8 sept—9 15 22 29—6 11 oct

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs Mme Elizabeth E. Cannon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,748.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 octobre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre dans le 2me district de cette ville, désignés par les Nos 5 et 23 dans l'îlet borné par les rues Remparts, Roquelaure et St Pierre, les dits lots mesurant comme suit: Le lot No 5 mesure vingt pieds de façade à la rue Remparts, sur une profondeur de soixante pieds, borné par les lots Nos 4, 6 et 24; et le lot No 23 mesure vingt pieds de face à la rue Bassin sur une profondeur de soixante pieds, borné par les lots Nos 5, 27 et 29, conformément à un plan dressé par le bureau de la Navigation Company Orleans, ensemble avec tous les bâtisses sur les dits lots de terre, et tous droits, voies, servitudes, etc., qui y appartiennent, ensemble avec 101 actions du fonds-capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, garanties et attachées à la dite propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, pour partie et satisfaire la réclamation du plaignant, soit la somme de dix-huit cent dix-huit dollars, le montant des contributions sur les dites actions au fonds-capital, avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $202 à partir du 1er décembre 1881, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $58 à partir du 1er décembre 1882, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $58 à partir du 1er décembre 1883, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $58 à partir du 1er décembre 1884, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $58 à partir du 1er décembre 1885, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $58 à partir du 1er décembre 1886 et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $58 à partir du 1er décembre 1887, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $58 à partir du 1er décembre 1888, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $58 à partir du 1er décembre 1889, et les frais et charges du procès et de la vente et les taxes d'Etat et de ville et à la balance s'il y en a du prix d'adjudication, comptant.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
8 sept—9 15 22 29 oct 6 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Bernard Brink et d'Elizabeth Wessing, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 4,951.—En vertu d'un writ de fieri facias contre Joseph Wessing à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 octobre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de Joseph Wessing à la propriété ci-après décrite, savoir: 1° Six certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues General Taylor, Austerlitz, Chemin et Colisée, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6 et mesurant ensemble: le lot 1 qui forme le coin des rues Chemin et Austerlitz, et mesure trente-deux pieds de face à la rue Austerlitz sur une profondeur de deux pieds vingt-deux pieds six pouces et quatre lignes sur la ligne de la rue Chemin, et quatre-vingt-dix-huit pieds neuf pouces et quatre lignes sur la ligne du côté opposé vers la Promenade Triton, maintenant Delord; le lot No 2 mesurant trente pieds de façade, sur une profondeur de cent-six pieds sept pouces entre lignes parallèles. Ensemble avec 29 actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, garanti et attachés à la dite propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Comptant pour payer et satisfaire la réclamation du plaignant, soit la somme de $522, montant de contributions sur les dites actions du fonds-capital, avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $58 à partir du 1er décembre 1881, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $58 à partir du 1er décembre 1882, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $58 à partir du 1er décembre 1883, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $58 à partir du 1er décembre 1884, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $58 à partir du 1er décembre 1885, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $58 à partir du 1er décembre 1886, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $58 à partir du 1er décembre 1887, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $58 à partir du 1er décembre 1888, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $58 à partir du 1er décembre 1889, et les frais et charges du procès et de la vente et les taxes d'Etat et de ville et à la balance s'il y en a du prix d'adjudication, comptant.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
19 août—19 26—sept 2 9 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Sheriff Civil d'une grande Presse à Coton et entrepôt de valeur dans l'Ilet borné par la rue Franklin, Calliope, Euphrosine et Jonquille.

Dans l'affaire de

La New Orleans National Bank vs le Eagle Cotton Warehouse and Compress Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 30,727.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 13 septembre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le District de cette ville, dans l'ancienne Ward Jefferson, Hippolyte, Franklin et Calliope, composé de dix-huit lots, désignés par les numéros un à dix huit inclusivement, sur un plan dressé par Cyrille Jaumes, géomètre, daté février 1884, et déposé par Arthur de Armas, député voyer de la ville au bureau de l'Etat-Civil de la Nouvelle-Orléans, passé pardevant M. Voorhies, notaire en cette ville, le 16 juin 1886.

Toute la dite portion de terre mesure, en mesure américaine, deux cent soixante huit pieds dix pouces et trois lignes de face à la rue Jonathan (anciennement Bentom), deux cent trente deux pieds douze pouces et neuf lignes de face à la rue Call ope, deux cent trente deux pieds douze pouces et neuf lignes de face à la rue Euphrosine, deux cent quatre-vingt pieds, six pouces et sept lignes sur la ligne vers la rue Franklin, et trois cent vingt et un pieds neuf pouces et sept lignes sur la ligne du côté opposé vers la Promenade Triton, maintenant Delord, entre lignes parallèles, ensemble avec 1 Ist de terre de 30 pieds de face à la rue Austerlitz, trente-deux pieds trois pouces et trois lignes de face à la rue General Taylor sur une profondeur de quatre-vingt-six pieds sur le côté du No 2 et quatre-vingt-deux pieds sur le côté du No 1 et 1 Ist de 30 pieds de face à la rue Austerlitz, trente-deux pieds trois pouces et trois lignes de face à la rue General Taylor sur une profondeur de quatre-vingt-six pieds sur le côté du No 3, et soixante-dix-huit pieds sur le côté du No 5, et 1 Ist No 5 à soixante trois pieds de face à la rue Austerlitz, soixante trois pieds six pouces de face à la rue General Taylor sur une profondeur de soixante-dix-huit pieds sur le côté du 1 à No 4, et soixante neuf pieds sept pouces sur le côté du lot No 6 et 1 Ist No 6 à soixante quatre pieds de face à la rue Austerlitz, et soixante-quatre pieds six pouces et six lignes de face à la rue General Taylor sur une profondeur de soixante-dix-huit pieds sur le côté du 1 à No 4, et soixante neuf pieds sept pouces sur le côté du lot No 6. Le lot No 1 à soixante quatre pieds de face à la rue Austerlitz, et soixante-quatre pieds six pouces et six lignes de face à la rue General Taylor sur une profondeur de soixante-dix-huit pieds sur le côté du 1 à No 4, et soixante neuf pieds sept pouces sur le côté du lot No 6. Le lot No 2 à soixante quatre pieds de face à la rue Austerlitz, et soixante-quatre pieds six pouces et six lignes de face à la rue General Taylor sur une profondeur de soixante-dix-huit pieds sur le côté du 1 à No 4, et soixante neuf pieds sept pouces sur le côté du lot No 6. Le lot No 3 à soixante quatre pieds de face à la rue Austerlitz, et soixante-quatre pieds six pouces et six lignes de face à la rue General Taylor sur une profondeur de soixante-dix-huit pieds sur le côté du 1 à No 4, et soixante neuf pieds sept pouces sur le côté du lot No 6. Le lot No 4 à soixante quatre pieds de face à la rue Austerlitz, et soixante-quatre pieds six pouces et six lignes de face à la rue General Taylor sur une profondeur de soixante-dix-huit pieds sur le côté du 1 à No 4, et soixante neuf pieds sept pouces sur le côté du lot No 6. Le lot No 5 à soixante quatre pieds de face à la rue Austerlitz, et soixante-quatre pieds six pouces et six lignes de face à la rue General Taylor sur une profondeur de soixante-dix-huit pieds sur le côté du 1 à No 4, et soixante neuf pieds sept pouces sur le côté du lot No 6. Le lot